

Nouvelles des Sociétés

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **1 (1928)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nouvelles des Sociétés

Union suisse pour l'Amélioration du logement. Section romande (fondée en 1920). Rapport annuel 1927—1928.

L'année qui s'est écoulée a été marquée par un grand deuil pour notre section. Elle a perdu, un de ses membres fondateurs, le plus actif collaborateur du comité et du bureau, le rédacteur de son organe, en la personne de Monsieur Camille Martin architecte.

Tous les membres de la Section connaissent de nom l'architecte, l'historien d'art et surtout l'urbaniste distingué que la Ville de Genève avait chargé de diriger les travaux de son plan d'extension.

Mr Martin n'avait rien du spécialiste qui borne son activité à la solution technique, esthétique ou économique des problèmes d'urbanisme. Il osait envisager dans toute leur ampleur et leur complexité les problèmes ardues qui se posent dans le vaste champ où s'opère, sous des formes si variées et continuellement renouvelées, le développement de nos villes modernes. Il embrassait toujours, dans les faits soumis à son étude, les causes profondément humaines, d'ordre physique ou moral, sociales en un mot.

Connaître la ville, non seulement son organisme de plus en plus compliqué, mais son âme, son cœur vivant, dans le peuple, tel a été, ces dernières années le but que se proposait Mr. Martin en ses études si consciencieuses, si pénétrantes. Il était parvenu à des conclusions qu'il savait exposer avec une précision toujours convaincante dans ses articles et ses conférences. Il avait le rare mérite d'apporter des solutions rationnellement mesurées aux possibilités matérielles.

Il ne se leurrait pas de vaines promesses. La mort est venue trop tôt pour qu'il ait eu le temps d'accomplir toutes celles qu'il pouvait tenir.

Camille Martin a été un des premiers, chez nous, à se préoccuper du rôle essentiel que joue le logement dans la ville dont il est la cellule vivante. Il voulait que cette cellule trouve, dans la cité jardin ou tout au moins dans une habitation bien proportionnée et adaptée aux besoins du peuple, en des quartiers largement ouverts à l'air et à la lumière, tous les éléments nécessaires à sa vie.

Nous rappellerons ici que Mr. Martin avait contribué à la fondation de l'Union suisse pour l'amélioration du Loge-

ment avant de se consacrer à la Section romande. Il représentait souvent celle-ci au Comité central.

Enfin, ce n'est certes pas par ambition personnelle, mais pour servir une cause, qu'il avait assumé, depuis une année, la rédaction de notre organe l'Habitation. Les membres de la Section savent avec quelle compétence il s'acquittait de cette tâche, mais ils ignorent peut-être tout le dévouement, le complet désintéressement que Mr. Martin apportait à son accomplissement en marge de ses fonctions officielles, à côté de toutes les autres occupations dont il se chargeait dans l'intérêt public.

Le Comité de la Section romande est certain que tous les membres se joindront lui pour rendre un hommage de reconnaissance et d'admiration à Camille Martin, pour exprimer respectueusement à sa famille leur profonde sympathie.

*

L'assemblée générale de la Section romande a eu lieu à Lausanne le 7 juillet 1928 dans la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville. Les principales sociétés affiliées à notre section y étaient représentées, entre autres: la Société pour l'Amélioration du Logement de Genève, le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, Pro familia, les sociétés coopératives d'Habitation de Lausanne et de Genève, la Société des Arts et Métiers et la Société technique de Fribourg.

Nous mentionnerons aussi spécialement la présence des représentants du canton de Fribourg et de Neuchâtel, des villes de Lausanne, de Fribourg et de Vevey.

La séance administration a été présidée par Mr. A. Freymond, président de la Section romande U. S. A. L. qui a présenté le **Rapport du Comité**

L'exposition de la Petite habitation familiale qui avait suscité beaucoup d'intérêt dans le public, l'an passé, à Genève et à Lausanne, a continué à circuler en Suisse. Elle se trouvait à Bienne lors de l'assemblée générale de l'U. S. A. L. et elle a passé par plusieurs localités de la Suisse romande où des comités locaux se sont constitués pour la recevoir, entre autres: Sion, Montreux, etc.

Les relations de la Section avec le Comité central où celle-ci est représentée par son président et son secrétaire, se sont poursuivies au cours de cette année dans le meilleur esprit de collaboration. L'Union suisse pour l'Amélioration du Logement a pris sous l'active direction de Mr. le Dr. H. Peter beaucoup de cohésion et a acquis, surtout en Suisse allemande, un prestige qui contribue beaucoup à son développement et rend son action de plus en plus efficace.

Notre journal «l'Habitation» a été l'objet des constantes préoccupations du bureau de la Section et son lancement n'a pas été la moindre de ses tâches. L'an dernier, lors de l'assemblée générale tenue à Genève, toutes les difficultés paraissaient écartées et l'on pouvait s'attendre à voir paraître notre organe en 1927. Mais pour des raisons qui ne dépendaient ni du bureau, ni de la rédaction, le premier numéro n'est sorti de presse qu'en janvier 1928. Ce retard a été certainement préjudiciable au lancement de notre journal, particulièrement en ce qui concerne la régie des annonces. De plus, l'organisation qui préside aux destinées de ce bulletin, a été dès le début, trop compliquée: l'administration était à Zurich, la rédaction à Genève, l'annoncier à Bienne, puis à Lausanne. L'éditeur, d'entente avec le Comité de rédaction s'est efforcé de remédier à cet état de chose et nous avons tout lieu d'espérer que le journal poursuivra son existence et se développera en 1929 sous de meilleurs auspices.

La Section romande avait en Mr. Camille Martin, un rédacteur vraiment désigné qui mettait au service de notre propagande des compétences, une autorité qu'il devait à son savoir, son expérience et sa remarquable personnalité.

Bien qu'il ne se dissimule pas les difficultés de la tâche qu'il s'agit de reprendre, le collaborateur de Mr. Martin, Mr. A. HoecheI architecte à Genève, a bien voulu, à la demande du Comité de rédaction et fort de l'appui de celui-ci, assumer la rédaction de notre organe. Le Comité tient à



Camille Martin

remercier Mr. Hoechel d'avoir répondu à son appel et il prie les membres de la Section, les abonnés et lecteurs de l'Habitation d'apporter au nouveau rédacteur, non seulement leur confiance, mais leur effective collaboration.

En terminant son rapport, Mr. Freymond signale l'Exposition d'urbanisme organisé à Zurich, d'août à septembre 1928 par la Fédération des architectes suisses avec le concours des principales villes suisses et la collaboration de l'Union suisse pour l'Amélioration du Logement. Il va sans dire que l'Habitation a eu sa place dans cette exposition, car les problèmes qu'elle pose sont en étroite relation avec ceux que soulèvent l'aménagement et l'extension des villes. Il n'est pas de jour où ne surgissent, dans le domaine de la technique, de nouveaux faits qui ouvrent la voie à des solutions inattendues et suscitent des recherches. La conception même que l'on se fait du logement participe du mouvement des idées qui naissent de l'observation de ces faits et se modifie insensiblement.

Le rapport du Comité a donné lieu à un intéressant échange de vues. Plusieurs des membres présents ont tenu à dire tout l'intérêt qu'ils portaient au nouvel organe de la Section romande et nous citerons cette déclaration de l'un d'entre eux: «Il y a deux catégories de journaux: ceux qui font plaisir et ceux qui ennuient, je classe «l'Habitation» dans la première . . . ».

Quelques réserves ont été faites touchant la présentation du journal qui est forcément en rapport avec les ressources dont dispose l'éditeur.

Mr. Camille Martin a exposé succinctement le programme de la rédaction qui cherchera à étendre son champ d'études et de renseignement au-delà des frontières de notre pays, pour faire bénéficier celui-ci des exemples remarquables et des expériences réalisées un peu partout pour l'amélioration du logement. Quant aux illustrations, que d'aucuns trouvent insuffisantes, le comité de rédaction s'efforce d'en augmenter le nombre et la qualité. Mr. Martin a fait appel à la collaboration de tous les membres de la société.

Opérations statutaires:

Mr. G. Hämmerli architecte, trésorier, a donné lecture du rapport de caisse.

Au 31 décembre 1927, la situation financière de la Section romande était la suivante:

Caisse	fr.	55.—
Compte de chèques postaux		1885.05
Banque cantonale vaudoise		1441.40
	Total fr.	3559.45

L' avoir de la Section est en légère augmentation (fr. 5220.28 au 31 décembre 1926). Le nombre des membres a passé de 86 en 1926 à 95 en 1927.

Après avoir entendu le rapport des vérificateurs des comptes lu par Mr. E. Bovey, caissier de la Société coopérative d'Habitation de Lausanne, l'assemblée en a adopté à l'unanimité les conclusions. Les comptes ont été acceptés avec remerciements au trésorier et décharge a été donnée au Comité de sa gestion.

Les vérificateurs des comptes MM. P. Rosset syndic de Lausanne et E. Bovey ont été confirmés dans leur mandat.

Maisons-types.

Mr. Fred Gilliard secrétaire a rendu compte de l'activité du comité concernant l'entreprise des maisons-types.

Une partie du capital de roulement dont dispose la Section romande est encore investie dans les groupes de la Chaux-de-Fonds et de Fribourg. La Sous-section de la Chaux-de-Fonds en effectue régulièrement le remboursement par acomptes. La S. A. Le Foyer à St-Imier a remboursé entièrement le prêt qui lui a été remis après avoir construit 6 maisons en 1926 et 4 en 1927. La durée du prêt alloué à la Société coopérative d'Habitation de Genève a été prolongé à la demande de celle-ci, en vue de l'entreprise d'une maison de 6 appartements de 3 et 4 pièces. Ce projet n'a pas encore pu se réaliser. Un autre projet présenté par un groupement constitué à Neuchâtel n'a pas trouvé l'approbation du Comité central parce qu'il ne correspondait pas au programme que s'est imposé l'U. S. A. L. dans l'action des maisons-types. Mais il y a tout lieu

d'espérer qu'une entente se fera prochainement entre les intéressés et les organes de la Section sur de nouvelles bases qui auront l'approbation du Comité central.

La Société coopérative de la Maison familiale qui entreprend à Lausanne la construction d'un groupe de 24 maisons familiales de 4 pièces et cuisine destinées à des familles nombreuses et nécessiteuses a obtenu de l'U. S. A. L. un prêt temporaire de fr. 15.000.— sur le fonds des Maisons-types.

Cette Société bénéficie, au même titre que la Fondation du Logement Ouvrier et la Société coopérative immobilière de la Maison ouvrière, toutes deux à Lausanne, de l'appui de la Commune qui alloue un prêt hypothécaire en second rang s'élevant au 40% du coût des constructions, au taux d'intérêt de 2% avec ½% d'amortissement, et octroie gratuitement le terrain nécessaire ainsi que divers avantages concernant la voirie et les services industriels.

Ces deux sociétés construisent des maisons locatives avec des appartements de 2 et 3 pièces et cuisine, réservés également aux familles nombreuses et nécessiteuses.

Un projet de maisons familiales présenté par la Société Coopérative l'Abeille à Ste-Croix (Vaud) n'a pu être subventionné par l'U. S. A. L., celle-ci n'ayant plus de fonds disponibles.

La Séance administrative a été suivie d'une séance publique.

Mr. le Dr. Messerli, Chef du Service d'hygiène de la Commune de Lausanne a traité, dans une conférence animée et des plus instructives la question: Qu'est-ce qu'un logement insalubre? Des projections lumineuses ont illustré de manière très suggestive cet exposé. Le travail de Mr. Messerli a été publié dans l'Habitation.

Mr. A. Freymond président de la Section romande a parlé ensuite de Solutions apportées à Lausanne au problème du Logement économique pour familles nombreuses et nécessiteuses. Il a examiné la question dans son ensemble et en a fait ressortir les aspects actuels au point de vue économique et social et a rendu compte des projets qui sont en voie de réalisation à Lausanne pour répondre aux besoins les plus pressants de la population délogée des vieux quartiers du centre de la ville transformés peu à peu suivant les nécessités du plan d'extension.

Une exposition de plans des constructions projetées par la Société coopérative de la Maison familiale, de la Fondation du Logement Ouvrier et de la Société coopérative de la Maison ouvrière a donné lieu ensuite à d'intéressants commentaires.

L'Union suisse pour l'Amélioration du Logement a tout lieu de louer les autorités communales de Lausanne de la solution très rationnelle qu'elles cherchent à apporter au problème, toujours actuel, qu'est le logement de l'ouvrier et des grandes familles dont les ressources financières sont notoirement insuffisantes en regard du prix des loyers des appartements correspondant à leurs besoins.

Cette question préoccupe les pouvoirs publics et la population d'autres villes de Suisse romande, entre autres Genève et La Chaux-de-Fonds. Dans cette dernière ville, c'est la commune elle-même qui construit des logements à loyers réduits.

L'Union suisse pour l'Amélioration du Logement et la Section romande s'efforceront de développer l'initiative privée émanant de groupements ou d'associations qui peuvent assumer avec un entier désintéressement et indépendamment de toute tendance politique, en n'ayant en vue qu'un intérêt humain, la tâche si ardue qu'est le logement des familles nombreuses et pauvres dans nos villes.

En terminant ce rapport, le Comité, invite tous les membres de la Section à collaborer avec lui, à lui signaler tous les cas où son intervention pourra être nécessaire ou utile. Il les prie de bien vouloir réserver bon accueil au remboursement que leur adresse dans le courant de ce mois le trésorier, pour le montant de la cotisation (fr. 5.— pour les membres individuels) auquel s'ajoutera fr. 2.50 pour les membres qui n'ont pas encore payé l'abonnement au journal.

Lausanne, décembre 1928.

LE COMITÉ.